



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Atlas de la biodiversité communale

Vendredi 17 avril 2026

WEBINAIRE ABC

Lancement de la campagne ABC 2026



N'hésitez pas à poser vos questions dans le Q&R



Inscrivez votre nom et structure dans votre intitulé Zoom.



Le support de présentation sera disponible sur notre site.



L'enregistrement sera également disponible.



©Valentin MATHOULIN (Saül), Popote (sentier Roche Bateau), juillet 2019

Programme de ce webinaire

Le mot de la direction « Acteurs et Citoyens » 5'

Qu'est-ce qu'un ABC ? 5'

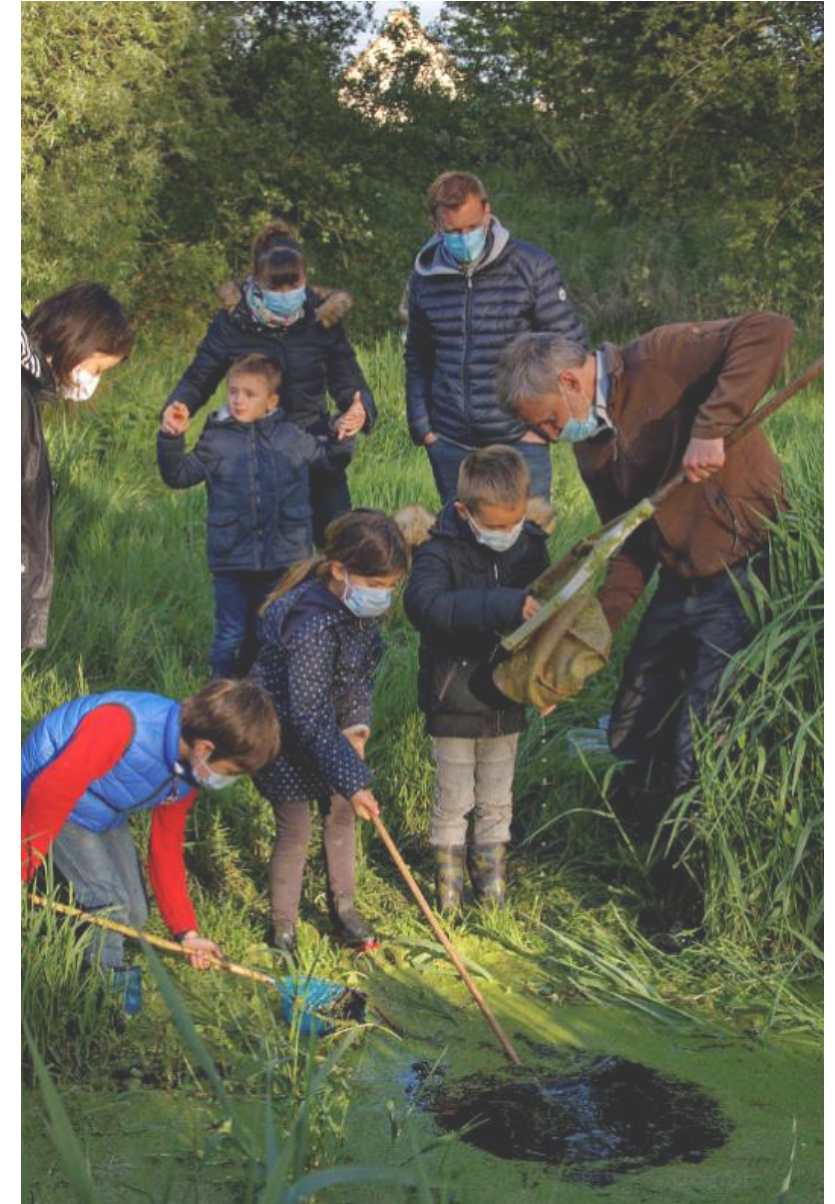
Pourquoi faire un ABC ? 10'

Comment faire un ABC : connaître, mobiliser, agir 15'

Le montage financier du projet 7'

Ressources-clés et référents en région 7'

Questions et réponses 40'



Introduction par Christophe Viret

Directeur Acteurs et Citoyens

Office français de la biodiversité

Qu'est-ce qu'un ABC?

L'ABC : une démarche en faveur de la biodiversité

CONNAISSANCE

Réalisation d'un diagnostic écologique et de **cartographies des enjeux** de biodiversité

MOBILISATION

Un outil d'appropriation des enjeux et de **sensibilisation** des habitants et acteurs locaux

PASSAGE A L'ACTION

Un outil stratégique de **l'action locale** pour la mise en œuvre de politiques (inter)communales en faveur de la biodiversité



Données naturalistes



Cartographie
des enjeux



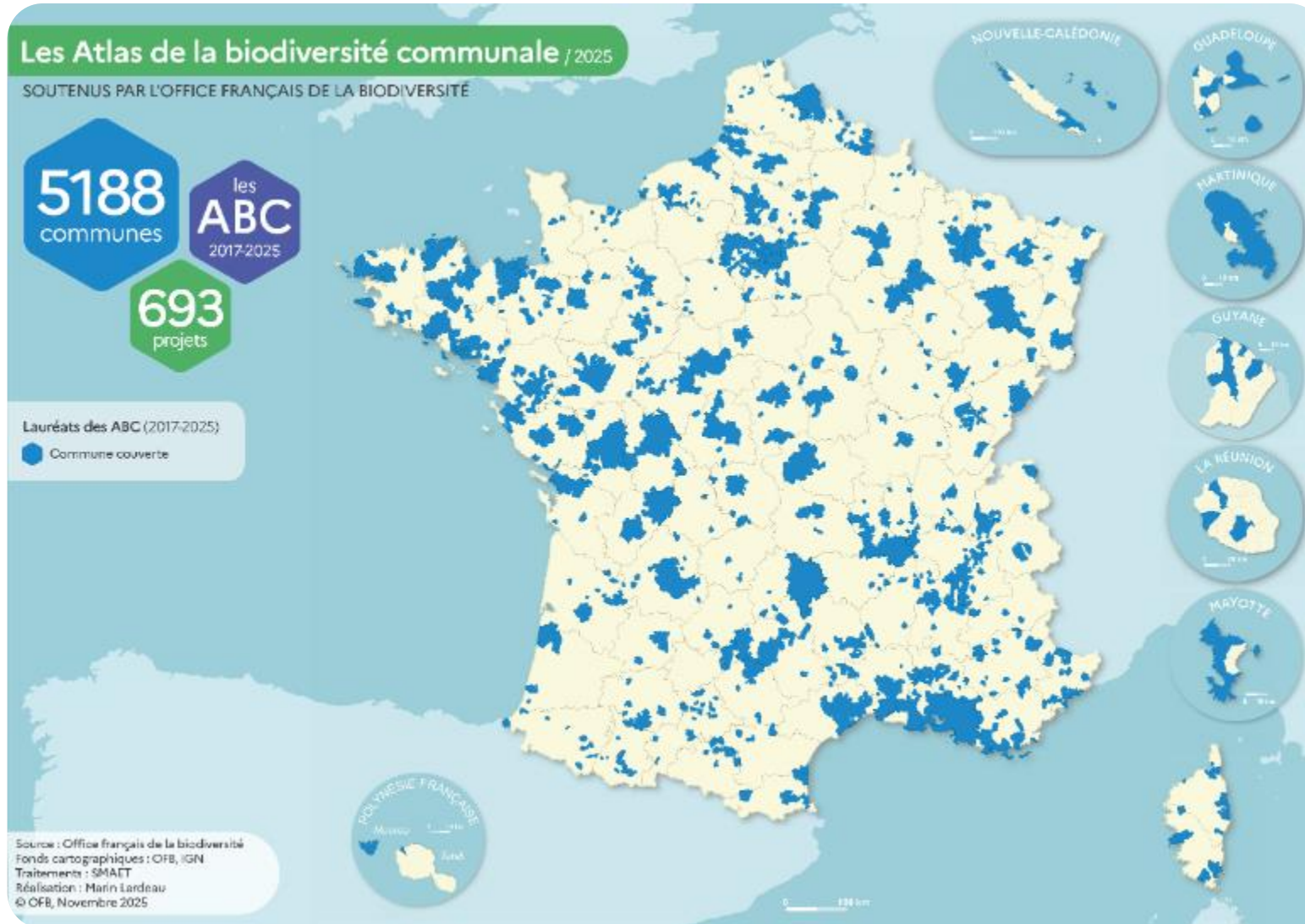
Sensibilisation



Plan d'actions



Près de 5 200 communes déjà couvertes par un ABC



C'est quoi un ABC ?



Un projet de **3 à 4 ans**



A l'échelle **communale** ou **intercommunale**



Soutien financier de l'OFB possible jusqu'à 250 000€ et 80% d'un projet



Des **partenariats possibles** pour la réalisation et l'animation de l'ABC

Associations naturalistes, d'éducation à l'environnement, bureaux d'études, Conservatoires d'Espaces Naturels, Parcs Nationaux, PNR, services de l'Etat en région...

La campagne 2026 : « Agir pour la biodiversité: des atlas de la biodiversité communale à la restauration de la nature »



Plafond d'aide: 250 000€/projet
Taux d'aide : 80% maximum
de l'assiette éligible du projet



Hexagone et Outre-mer



Collectivités et établissement publics
+ Associations (OM uniquement)



Projets : de 36 à 48 mois

Cahier d'accompagnement et de la mesure ABC sur Aides-Territoires

Dépôt des dossiers via Aides-Territoires
tout au long de l'année

aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/agir-pour-la-biodiversite-des-atlas-de-la-biodiversite-communale-a-la-restauration-de-la-nature/

Annexes du cahier d'accompagnement:

<https://fichiers.numerique.gouv.fr/explorer/items/a8c65d46-4574-4d51-9c55-b41471c56b73>

<https://ofb.gouv.fr/financements/financement-des-atlas-de-la-biodiversite-communale>

Pourquoi faire un ABC ?

Pourquoi faire un ABC ?

DIALOGUE TERRITORIAL

Faire de la biodiversité un enjeu partagé sur le territoire et au sein de sa collectivité

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

Miser sur la nature pour s'adapter au changement climatique

PATRIMOINE COMMUNAL

Faire de la nature un atout pour tous les espaces en gestion

AGRICULTURE ET FORÊT

Faire dialoguer agriculture, forêt et biodiversité

URBANISME

Ménager le territoire

BIODIVERSITÉ

Élaborer une politique de préservation et de restauration des écosystèmes

ÉDUCATION, CULTURE ET CITOYENNETÉ

(Re)découvrir l'importance du vivant sur son territoire

EAU

Préserver la ressource en eau

TOURISME ET CADRE DE VIE

Valoriser et améliorer la qualité des paysages et du cadre de vie

ÉNERGIE ET CLIMAT

Placer la biodiversité au cœur des politiques d'atténuation du changement climatique



Comment faire un ABC: connaître, mobiliser, agir

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



Plus d'informations : Guide ABC (2022)
<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029488a65c81f59b3>



UNION NATIONALE



L'annuaire des acteurs de la biodiversité



Page temporaire de téléchargement des référentiels de données liés à l'INPN

INPN
INVENTAIRE NATIONAL
DU PATRIMOINE NATUREL



<https://www.patrinat.fr/fr/page-temporaire-de-telechargement-des-referentiels-de-donnees-lies-linpn-7353>

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

Plus d'informations : Guide ABC (2022)
<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029488a65c81f59b3>

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

18 AVRIL 2023

LANCEMENT OFFICIEL
CONFÉRENCE à 18h
 MÉDIATHÈQUE RÉMY PEYRANNE
 EXPOSITION "BIODIVERSITÉ"

Entrée gratuite - Collation offerte par la ville

ORGANISÉ PAR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE
 COMMUNAUTÉ DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS
 TEL : 05 62 27 65 22

Partenaires : Mairie de Castelnaud d'Estretefonds, C.A. d'Estretefonds, C.A. d'Estretefonds, C.A. d'Estretefonds

Le journal de l'ABC
Atlas de la Biodiversité Communale N°1 Juin 2022

Samedi 18 juin 2022
Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Chauconin-Neufmontiers et l'AVEN du Grand-Voyoux vous convient au lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Pour faire de la biodiversité une ambition collective et partagée, la participation de tous les citoyens, enfants et adultes est la bienvenue

RDV devant l'entrée rouge de l'école Marianne Samedi 18 juin à 14h

Programme officiel de la journée de la biodiversité

Chantier participatif
PLANTATION DE HAIE

OUVERT À TOUS

Ensemble, plantons une haie champêtre pour favoriser la biodiversité et soutenir l'activité des maraîchers.

Fête de la Nature
www.fetedelanature.com

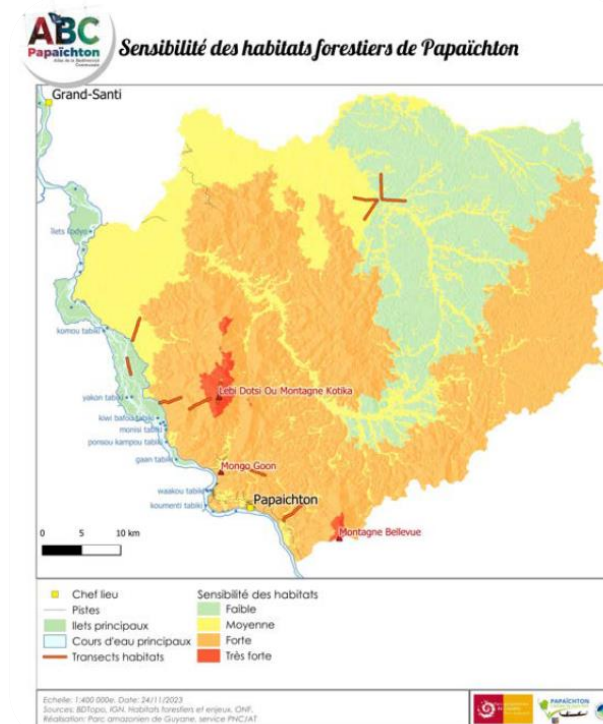
Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?



Critères de cotation de l'enjeu patrimonial global

Enjeux d'espèces patrimoniales

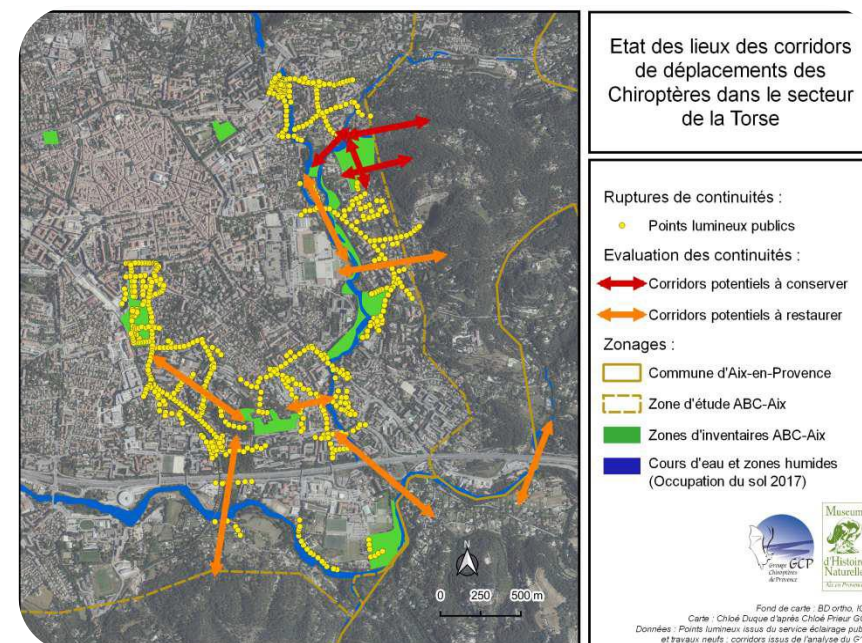
Enjeux d'habitats patrimoniaux	Enjeux d'espèces patrimoniales		
	1	2	3
	2	4	6
	3	6	9



4
Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux

5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux



FICHE 1.1

Poursuivre l'amélioration de la connaissance

Trois groupes taxonomiques (insectes, oiseaux, chiroptères) et six secteurs représentatifs du territoire communal ont fait l'objet d'inventaires scientifiques spécifiques dans le cadre de l'ABC. Ce premier travail ne constitue pas une fin en soi, mais une étape essentielle pour la mise en œuvre de la dynamique de gestion raisonnée de la plage d'Eine.

FICHE 5.4

Poursuivre les animations « nature » et « science » engagées dans le cadre de l'ABC

Afin de sensibiliser et mobiliser les habitants d'Eine, ainsi que les divers acteurs du territoire, autour de la dynamique de gestion raisonnée de la plage d'Eine.

FICHE 3.7

Poursuivre et renforcer la dynamique de gestion raisonnée de la plage d'Eine

La commune d'Eine dispose de près de 700 mètres de plage comprise en intégralité dans la Réserve Naturelle du Muz Larrieu.

Afin de préserver au mieux cette zone naturelle fragile, qui en plus d'abriter une biodiversité remarquable, représente notre première ligne de défense contre l'érosion et le recul du littoral, la commune d'Eine a fait récemment évoluer ses pratiques d'entretien de la plage. En 2023, elle a diminué par deux le nombre de passages de la cribleuse.

Avant pleinement conscience des effets induits du nettoyage mécanique, la commune souhaite étudier la possibilité de limiter à un strict minimum ses interventions d'entretien voire éventuellement abandonner l'entretien mécanique au bénéfice d'un entretien manuel qui est moins impactant pour les équilibres écologiques.

La possibilité de ne plus faire de nettoyage de la plage est une autre éventualité qui reste à étudier. Cette perspective de plage totalement sauvage pose des interrogations d'ordre réglementaire notamment concernant les obligations de la commune en matière de surveillance de la plage et de gestion des déchets (distinction entre un déchet anthropique et une laisse de mer).

Il faut souligner que lors d'événement climatique extrême, une importante quantité de bois flotté se dépose le long de la plage du Bocal du Tech. Ces cas sont problématiques car dans ce type de situation, il semble y avoir peu d'alternative à une intervention mécanique.

Mise en œuvre

- Étudier la possibilité de mettre en place un nettoyage manuel de la plage pour la gestion courante du site
- Poursuivre la réflexion sur la gestion du site et déterminer le meilleur point d'équilibre possible entre l'obligation d'entretien de la plage d'une part et les enjeux biodiversité et recul du trait de côte d'autre part.

Priorité

● ● ● ● ●

Indicateurs

- Linéaire de haie recensée

Porteur du projet

Commune

Délai de mise en œuvre

2024/2028

Moyens humains

0,01ETP du service ENAG

Moyens financiers

Partenaires techniques

CCACVL, DOTM, RNM, PNMGL

Partenaires financiers

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances

2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées

- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Habitats

4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux

3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC

5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux

6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC

7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



Le montage financier du projet

Cf Annexe au Cahier d'accompagnement
Règles de financement

LES DEPENSES

Les dépenses totales (dont les charges de personnels permanents des établissements publics) **des dépenses éligibles** (dont charges de personnels non permanents des établissements publics)

Certaines dépenses ne sont donc pas éligibles ou sont plafonnées

La fiche financière du projet identifiera les demandeurs, les dates de début et de fin de projet et les dépenses éligibles (Ne compléter que les cellules jaunes)

L'OFB peut subventionner jusqu'à 80 % maximum des dépenses éligibles

Une prestation externe ne peut pas être considérée comme un bénéficiaire direct de la subvention.

Dépenses éligibles ou non éligibles ? Plafonnées ?

	Valorisable ?	Eligible à la subvention OFB ?	Dépenses Plafonnées ?	
Charges de personnels permanents des établissements publics	OUI	NON	NON	Personnel employé en tant que Fonctionnaires ou en CDI
Charges de personnels non permanents des établissements publics	OUI	OUI	À 80 K€/an/ETP	Personnel employé pour le projet, en CDD, Stage, Alternant ...
Frais de déplacements	OUI	OUI	5 % des charges directes	Demande de dérogation soumise à accord des Instances OFB, si justifiée
Charges indirectes	OUI	OUI	15% des charges directes	Toutes les charges qui ne sont pas directement liées au projet

LES RECETTES

En considérant la subvention de l'OFB (80 % maximum)

20 % minimum des autres recettes sont en co-financement et / ou autofinancement (Région, Département, Entreprises ...)

LES CO-DEMANDEURS

La subvention OFB ne peut pas être reversée

Elle peut être utilisée pour des frais internes et des facturations

Pour partager / reverser la subvention à des tiers, ils doivent être identifiés comme co-demandeurs

Présentation des ressources-clés et des référents en région

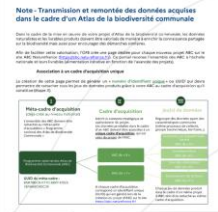
Pour trouver des ressources : rdv sur le site de l'OFB !

➤ <https://ofb.gouv.fr/mettre-en-place-un-atlas-de-la-biodiversite-communale-abc>

Une boîte à outils avec tous les documents nécessaires



Notes



ATLAS DE LA BIODIVERSITE
COMMUNALE DE
XXXXXXXXXXXXX
Rapport final

Trames de
rapports

Des ressources utiles à la conduite de votre projet



Guide ABC

Publication ABC et
urbanisme

obilisation et Accompagnement des Entr

Colloque ABC 2024

Une foire aux questions



Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC. Cette rubrique fournit différentes ressources et une boîte à outils afin d'accompagner techniquement les porteurs de projet.

De multiples atouts pour les collectivités

Un Atlas de la biodiversité communale, qu'il soit mené à l'échelle d'une commune, d'un groupement de communes ou d'une structure intercommunale, permet de :

Mettre en place un Atlas de la
biodiversité communale (ABC)

De multiples atouts pour les collectivités

En pratique : accompagnement pas à pas et
partage d'expériences

(Re)découvrir les événements à venir et
ressources des précédents

Des replays et restitutions de
webinaires et d'événements

Monter un projet d'ABC

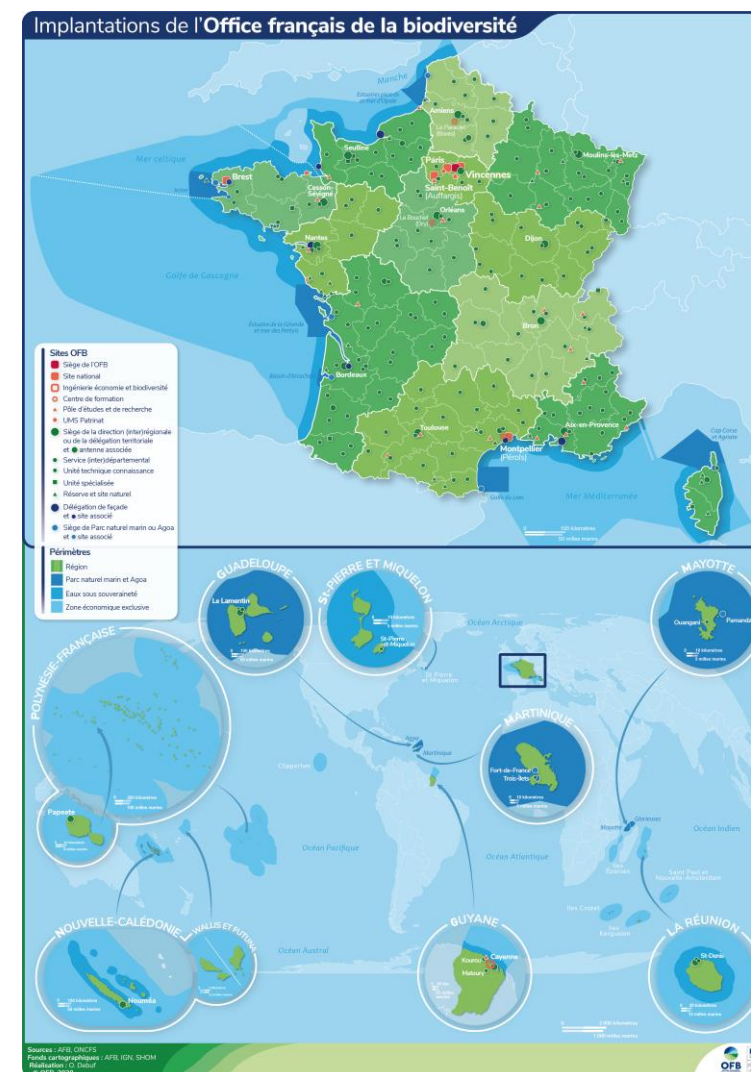


Webinaires

Des fiches retours
d'expérience



Référénts OFB en région	
Région	Référénts ABC
Antilles (Guadeloupe, Martinique)	Fabien Barthelat, Noémie Djellid
AURA	Mylène Malbrunot, William Sremski
BFC	Claire Maruejols, Ludye-Ann Josselin
Bretagne	Olivier Musard, Denis Robert
Centre Val-de-Loire	Frédéric Michau, Marine Colombey
Hauts-de-France	Hélène Brault
Grand Est	Hélène Guidat
Guyane	Mathieu Entraygues, Laure Gardel
IDF	Joanna Brunelle
NC, WF	Hortense Lecercle, Agnès Carlier, Tom Aumont
Normandie	Agathe Auvray (ANBDD)
Nouvelle-Aquitaine	Gabrielle Lamontagne
Occitanie	Stéphane Lefebvre, Delphine Jung, Charline Luck
Océan indien (La Réunion, Mayotte)	Céline Maurer, Lucie Linossi
PACA - Corse	David Moulin, Dominique Beaudou, Dorian Michelet
PDL	Stéphanie Couprie, Hélène Videau, Cyril Roussel
Polynésie française	Mathieu Grellier
Outre-mer	Odile Cruz, Franck Connan
St Pierre et Miquelon	Odile Cruz, Franck Connan



Retrouvons-nous au Colloque national ABC 2026 ! 1-3 décembre 2026 • Marseille

Questions / Réponses

ABC : A vous de jouer!